ABC AUTO
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 50 RUE DE PARIS, 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
830 580 486 00017 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERAL EXTRORDINAIRE

Les soussignés :

Monsieur Bakusa COULIBALY, né le 23/11/1984 à Saint-Denis (93200) de nationalité française, demeurant au 16 mail Albert Jacquard 91600 Choisy le Roi

Monsieur Aboubakar COULIBALY, né le 11/12/1995 à Saint-Denis (93200) de nationalité française, demeurant au 12 rue saint Just 91270 Vigneux sur seine

Agissant en qualité d'actionnaires de la société ABC AUTO, Société par actions simplifiée, au capital de 1 000 euros, Se sont réuni, il rappelle que l'assemblée doit délibérer sur les questions suivantes :

- Nomination d'un nouveau directeur général
- Transfert du siège social

Première résolution – Nomination d'un nouveau directeur général

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de directeur général de la société, pour une durée illimitée et entrant en fonction à compter de ce jour :

Monsieur Kebba COULIBALY, né le 19/05/1986 à Saint-Denis (93200) de nationalité française, demeurant au 12 rue saint Just 91270 Vigneux sur seine

Monsieur Kebba COULIBALY déclare accepter les fonctions de directeur Général qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

L'assemblée adopte cette résolution par 2 voix « pour » sur 2

Deuxième résolution – transfert du siège social.

L'assemblée décide de transférer le siège de la société du 50 RUE DE PARIS, 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES au 2/4 Boulevard du général de Gaulle 94270 LE KREMLIN BICETRE, à compter du 01 avril 2025.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

« Le siège social est fixé au 2/4 Boulevard du général de Gaulle 94270 LE KREMLIN BICETRE »

AC BC

Le reste de l’article n’est pas modifié.

L’assemblée adopte cette résolution par 2 voix « pour » sur 2.

Fait à Le Kremlin Bicêtre
Le 01 avril 2025

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et
L’exécution des diverses formalités légales.

Signature des associés
Monsieur Bakusa COULIBALY



Monsieur Aboubakar COULUBALY

